

Madame
Marie-Hélène Zwahlen
Av. de Miremont 29bis
1206 Genève

Police N° 170462 - 1

Page 1 sur 3

Propriétaire

172144 Marie-Hélène Zwahlen, Av. de Miremont 29bis, 1206 Genève

Bâtiment

Numéro d'objet : 86642 - Pavillon de jardin
Adresse : La Chaux-de-Fonds, Rue du Grenier 23
Année de construction : 1902
Date d'estimation : 13 février 2020
N° de bien-fonds : 15208
Type de valeur : A neuf
Volume total : 61.00 m3
Valeur d'assurance totale : **CHF 57'418.00** (indice=131)

Valeur d'assurance détaillée

Valeur d'assurance sans éléments spécifiques, conventions particulières et dépréciations **35'215.00**

Élément(s) spécifique(s)	Val. à neuf (CHF)	Dépréciation (%)	Valeur (CHF)
Fontaine et bassin En pierre y.c. pompage, attenant	22'203.00	0.00	22'203.00
Total élément(s) spécifique(s)			22'203.00

Valeur d'assurance totale **57'418.00**

Bâtiment

Classe de risque lié à la construction	Massif
Classe de risque lié à l'usage	A:Faible
Valeur d'assurance	57'418.00

Éléments de facturation	Taux	Montant (CHF)
Prime de base	0.250‰	14.35
Prime de risque brute	0.110‰	6.30
Prime de risque nette		6.30
Prime d'assurance (prime de base + prime de risque)		20.65
Droit de timbre : 5% sur la prime d'assurance		1.05
Contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages	0.160‰	9.20
Total annuel		30.90

Ce document constitue la base contractuelle et n'inclut pas une éventuelle participation au résultat.

Aménagements assurés

Aménagements non assurés

Aménagements extérieurs

Les aménagements assurés/non assurés ci-dessus complètent les conditions générales

Remarques :

En cas de modification du taux de la contribution pour la prévention et la lutte contre les dommages, la police n'est pas modifiée.

En cas de divergence entre la police d'assurance et le récapitulatif du procès-verbal d'estimation sur les objets assurés par convention particulière, ce sont ceux indiqués sur la police qui priment, sous réserve de demande de correction faite par l'assuré.

Entrée en Vigueur : 1er janvier 2024

La présente police annule et remplace tout contrat antérieur.

ETABLISSEMENT CANTONAL
D'ASSURANCE ET DE PREVENTION



J.-M. Brunner
Directeur